

POMPES FUNÈBRES VIERLING

3 GÉNÉRATIONS AUX CÔTÉS DES WANTZENAUVIENS

Qui est à l'origine de la création de l'entreprise ?

“ C'est en 1923 que l'entreprise voit le jour sous l'impulsion de Joseph VIERLING, mon grand-père. Il installera le siège de son entreprise au 33 rue du Château, autour de l'artisanat du bois et plus spécialement les cercueils. À partir de 1942, Marcel VIERLING, mon père, y sera apprenti.

Quand commence le service des pompes funèbres ?

À partir des années 1960, à la demande du maire de la commune, Léon ACKER, l'entreprise commence à réaliser le service funéraire complet dans la commune à l'église et le creusement des tombes.

Comment l'entreprise évoluera-t-elle ensuite ?

En 1978, je crée la SARL et ouvre un second bureau à la Robertsau, rue Boecklin. En 1988, lorsque mon père part en retraite, mon frère Eric me rejoint dans la structure. L'activité commence à devenir vraiment plus importante à partir de 1998 suite à l'application d'une loi votée en janvier 1993 qui supprime le monopole de sociétés de services funéraires dans certaines communes.

La concurrence pouvait désormais s'exercer dans notre activité et tout client pouvait choisir librement son prestataire pour l'embaumement, le transport, l'inhumation et l'achat d'une tombe.

Le 31 décembre 2021, j'ai vendu le fond de commerce à l'entité Pôle Funéraire de Strasbourg qui a désormais installé son siège social au 9 rue de la Gare.

Quels sont les événements et souvenirs que vous garderez de votre activité ?

Le premier événement marquant qui me vient à l'esprit est évidemment le crash du Mont Saint-Odile. Ce 20 janvier 1992, 87 morts et seulement 9 rescapés, c'était une expérience terrifiante.

Depuis 1978 et l'essor de notre entreprise, nous avons également rapatrié de nombreux corps pour des familles de et vers l'étranger.

C'est ainsi que nous avons pu les accompagner dans tous ces moments de détresse et souvent de catastrophes jusqu'en Thaïlande, Japon, Pays de l'Est, Afrique, Suisse, Allemagne et aussi Grande-Bretagne.



Nous sommes également intervenus sur des levées de corps en partenariat avec les services de la Gendarmerie Nationale et la Police dans le cadre d'enquêtes et de faits divers.

Travailler dans les pompes funèbres ne renvoie pas toujours une image particulièrement attrayante, et c'est aussi pourquoi il est difficile de recruter dans ce métier.

Mais ce qui a fait ma fierté et la fierté de notre famille, ce sont toutes les rencontres que nous avons pu faire.

Être aussi près de la mort nous rappelle combien la vie est précieuse. C'est pendant ces moments sombres que l'on se rend compte vraiment de ce qui est essentiel.

Il est apaisant d'apporter un peu de réconfort aux familles que nous épaulons, de respecter l'accompagnement de ces proches en deuil et les volontés de chacun.

La réussite d'un enterrement est un des premiers pas dans l'acceptation du deuil et c'était là notre principale préoccupation.



Interview de Michel VIERLING

Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative